

Dix attitudes facilitantes durant l'entretien conseil post-observation

Afin de limiter les éventuelles causes de rejet, de blocage ou de incompréhension durant la phase de l'entretien conseil, l'observateur devra s'efforcer de respecter les principes suivants, *a priori* générateurs d'efficacité :

1. Faire preuve d'empathie, notamment en évitant les références à soi.
2. Veiller à la précision et à la spécificité de l'expression de la communication. L'observateur s'exprime en termes concrets faisant référence à des faits, des comportements, des phénomènes effectivement observés.
3. Situer son discours dans l'immédiateté. L'observateur évite de faire référence à des faits passés et non dits à l'époque.
4. Privilégier la maïeutique en s'appuyant sur l'expérience, les connaissances et les compétences de l'observé.
5. Se référer à des documents connus et partagés (référentiel de compétences professionnelles ou principes didactiques par exemple)
6. Faire émerger les contradictions entre le discours de l'observé et les pratiques constatées.
7. Se placer en situation d'aide (« *Je suis prêt à préparer le prochain cours avec vous si vous le souhaitez* »).
8. Rassurer son interlocuteur (« *C'est normal, vous savez en début de carrière. Après, ça va aller mieux* »)
9. Aider son interlocuteur à préciser son discours à partir d'un questionnement ciblé et précis..
10. Essayer de traduire et d'interpréter les idées exprimées par son interlocuteur pour l'amener à préciser ou à compléter (« *Lorsque vous dites que o , vous voulez dire que o ?* »).